

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
SECTION I. LES FONDEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE... 10	
Sous-section I. Détermination des fondements de la responsabilité civile	11
§ 1 – LA THÉORIE CLASSIQUE FONDÉE SUR LA FAUTE	11
§ 2 – LA THÉORIE DU RISQUE	13
§ 3 – LA THÉORIE DE LA GARANTIE	14
Sous-section II. La spécificité de la responsabilité civile	17
§ 1 – RESPONSABILITÉ CIVILE ET RESPONSABILITÉ MORALE	17
§ 2 – RESPONSABILITÉ CIVILE ET RESPONSABILITÉ PÉNALE	18
SECTION II. LA FONCTION DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE..... 23	
Sous-section I. L'étendue de la réparation	25
§ 1 – L'ÉVALUATION DU DOMMAGE	25
A – Date de l'évaluation	25
B – Méthode d'évaluation	26
§ 2 – LA RÉPARATION DU DOMMAGE	27
A – Le principe de la réparation intégrale	27
I – <i>Exposé du principe</i>	27

II – <i>Limites du principe</i>	28
B – L’obligation <i>in solidum</i> , garantie de la réparation intégrale	29
Sous-section II. Les modalités de la réparation.....	31
SECTION III. UNITÉ OU DUALITÉ DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	31
CHAPITRE I	
LE DOMMAGE	
SECTION I. LA DIVERSITÉ DES DIFFÉRENTS TYPES DE DOMMAGES RÉPARABLES	35
Sous-section I. Les différentes catégories de dommages réparables	35
§ 1 – LE DOMMAGE MATÉRIEL.....	36
§ 2 – LE DOMMAGE MORAL	37
Sous-section II. Les différents modes de réalisation des dommages réparables	38
§ 1 – LA DÉTERMINATION DES VICTIMES PAR RICOCHET	39
A – La réparation du dommage matériel par ricochet	39
I – <i>La perte de subsides</i>	39
II – <i>Les autres hypothèses de préjudice matériel par ricochet</i>	39
B – La réparation du dommage moral par ricochet	41
§ 2 – L’AUTONOMIE DU DROIT À RÉPARATION DES VICTIMES PAR RICOCHET	41
SECTION II. LA CONSTANCE DES CARACTÈRES DU DOMMAGE RÉPARABLE.....	43
§ 1 – LE CARACTÈRE JURIDIQUEMENT RÉPARABLE DU DOMMAGE	43
A – Le dommage irréparable par nature	43

B – Le dommage irréparable en raison d’une atteinte à un intérêt illégitime	45
§ 2 – LE DOMMAGE ACTUEL ET CERTAIN	46
A – Le caractère actuel et certain du dommage	46
B – La perte d’une chance	47

CHAPITRE II

LE FAIT DOMMAGEABLE	49
SECTION I. LE FAIT PERSONNEL	49
§ 1 – L’ANORMALITÉ DU COMPORTEMENT	50
A – La faute intentionnelle	50
I – <i>La notion de faute intentionnelle</i>	50
II – <i>Les faits justificatifs</i>	51
a) Les hypothèses indiscutées	51
b) Les hypothèses discutables	51
B – La faute de négligence ou d’imprudence	53
I – <i>L’illicéité</i>	53
II – <i>L’imputabilité</i>	55
a) Le dément	56
b) <i>L’infans</i>	57
§ 2 – LES COMPORTEMENTS ANORMAUX	58
A – L’action et l’abstention	58
I – <i>L’abstention dans l’action</i>	59
II – <i>L’abstention pure et simple</i>	60
B – L’exercice d’un droit	61
C – La faute de fonction	63
SECTION II. LE FAIT D’AUTRUI	63
Sous-section I. La responsabilité générale du fait d’autrui	64

§ 1 – LA CONSÉCRATION D’UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE RESPONSABILITÉ DU FAIT D’AUTRUI	65
§ 2 – LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE DU FAIT D’AUTRUI	66
A – La détermination des personnes responsables	66
B – Le fondement de la responsabilité générale du fait d’autrui	68
Sous-section II. Les responsabilités spéciales du fait d’autrui ...	69
§ 1 – LES RESPONSABILITÉS DU FAIT D’AUTRUI FONDÉES SUR LA FAUTE	70
A – La responsabilité du fait d’autrui fondée sur une faute prouvée: la responsabilité des instituteurs	71
B – La responsabilité du fait d’autrui fondée sur une faute présumée: la responsabilité des artisans	71
§ 2 – LES RESPONSABILITÉS DU FAIT D’AUTRUI NON FONDÉES SUR LA FAUTE	73
A – La responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur	73
I – <i>Les conditions relatives à l’enfant</i>	74
a) La minorité de l’enfant	74
b) La cohabitation de l’enfant avec ses parents	75
c) Le comportement de l’enfant	77
II – <i>Les conditions relatives aux parents</i>	78
III – <i>La solidarité entre les parents</i>	81
B – La responsabilité des commettants du fait de leur préposé	82
I – <i>Les conditions de la responsabilité des commettants</i>	82
a) Les conditions relatives au commettant	82
1) Le rapport d’autorité	82
2) Le transfert d’autorité	84
b) Les conditions relatives au préposé	85
1) Le fait du préposé	85

2) L'exercice des fonctions.....	86
II – <i>Les effets de la responsabilité des commettants</i>	90
a) Restriction du choix offert à la victime	90
b) Le rapport commettant-préposé	93
SECTION III. LE FAIT DE LA CHOSE	94
Sous-section I. Le droit commun de la responsabilité du fait des choses	94
§ 1 – LA RECONNAISSANCE D'UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE RESPONSABILITÉ DU FAIT DES CHOSSES	95
A – La découverte de l'autonomie de l'alinéa 1 de l'article 1384.....	95
B – L'affirmation d'une responsabilité générale du fait des choses	96
§ 2 – LES CONDITIONS DE LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES CHOSSES	98
A – Les conditions relatives aux choses	98
I – <i>La chose</i>	98
II – <i>Le fait de la chose</i>	100
a) La notion de fait de la chose	100
b) La preuve du fait de la chose	102
B – Les conditions relatives au responsable	105
I – <i>La notion de garde</i>	105
II – <i>La dissociation de la garde</i>	107
Sous-section II. Les régimes dérogatoires de responsabilité du fait des choses	109
§ 1 – La responsabilité du fait des bâtiments en ruine	
A – Le domaine d'application de l'article 1386	110
B – Les conditions d'application de l'article 1386	111
C – Le responsable désigné par l'article 1386	112
§ 2 – LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR (LA LOI DU 5 JUILLET 1985)	112

A – Le domaine d’application étendu du droit à indemnisation.....	114
I – <i>Le principe</i>	114
a) La nature des dommages indemnissables	114
b) L’origine des dommages indemnissables	115
1) Le véhicule terrestre à moteur	115
2) L’accident de la circulation	116
3) Le dommage résultant de l’accident.....	118
4) L’implication d’un véhicule terrestre à moteur dans l’accident	119
II – <i>Les limites</i>	122
B – La condition d’application extensive du droit à indemnisation.....	124
I – <i>La loi</i>	124
II – <i>La jurisprudence</i>	126
§ 3 – LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS DÉFECTUEUX	128
A – Les principes généraux régissant la responsabilité du fait des produits défectueux.....	129
B – Le domaine de la responsabilité du fait des produits défectueux.....	132
I – <i>Le domaine quant aux personnes</i>	132
II – <i>Le domaine quant aux choses</i>	133
CHAPITRE III	
LA CAUSALITÉ	135
SECTION I. LA CAUSALITÉ, CONDITION	
DE LA RESPONSABILITÉ	136
§ 1 – LES THÉORIES EN MATIÈRE DE CAUSALITÉ	137
A – La théorie de la proximité de la cause	137
B – La théorie de l’équivalence des conditions.....	138
C – La théorie de la causalité adéquate	139

I – <i>Exposé de la théorie</i>	139
II – <i>Critique de la théorie</i>	140
D – La théorie de l’empreinte continue du mal	140
§ 2 – LES SOLUTIONS JURISPRUDENTIELLES	141
A – Le caractère direct du lien de causalité	141
I – <i>La pluralité de causes</i>	142
II – <i>Les dommages en cascade</i>	142
B – Le caractère certain du lien de causalité	144
SECTION II. LA CAUSALITÉ, MODE D’EXONÉRATION	
(LA CAUSE ÉTRANGÈRE)	147
Sous-section I. La cause étrangère totalement exonératoire ...	148
§ 1 – LE DROIT COMMUN DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	148
§ 2 – LA LOI DU 5 JUILLET 1985.....	150
A – La victime	151
I – <i>Les dommages résultant d’une atteinte à la personne</i>	151
a) La victime immédiate	151
b) La victime par ricochet	153
II – <i>Les dommages aux biens</i>	153
B – Le conducteur	154
I – <i>Les hypothèses d’exonération totale</i>	154
II – <i>La notion du conducteur</i>	155
Sous-section II. La cause étrangère partiellement	
exonératoire	155
§ 1 – LE DROIT COMMUN DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	156
§ 2 – LA LOI DU 5 JUILLET 1985.....	158
INDEX.....	161